



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Pôle animation

Dossier suivi par
Danièle DEFILLON
N° D2402350

Mâcon, le 7 MARS 2024

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
CS 70126
71026 MÂCON Cedex 9
Tél. : 03 85 39 57 69
Fax : 03 85 39 57 88
Mél : dat@saoneetloire71.fr

Monsieur Dominique LOTTE
Président
Communauté de communes entre Arroux, Loire et
Somme
1 rue Pasteur
BP 44
71130 GUEUGNON

Vos réf. : DL/DD/CQ/DW/GF n° 2024-76

Objet : Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourbon-Lancy

Monsieur le Président,

Par courrier du 25 janvier dernier, reçu le 29 janvier, vous avez notifié pour avis au Département de Saône-et-Loire le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Bourbon-Lancy.

Ce projet vise à modifier la rédaction de l'article UX3 relatif au secteur UXa comme suit :

« Dans le secteur UXa soumis aux dispositions de l'article L111-6, aucun accès direct sur la RD 973 n'est autorisé. La création d'un nouvel accès peut être autorisée s'il permet la fermeture d'un accès existant présentant une moins grande sécurité. Sur la RD979, un second accès est toutefois autorisé, sous réserve de respecter les règles générales d'entrée et de sortie sur cet axe prescrites par le Département ».

Dans son courrier du 16 janvier dernier, le Département a donné son accord pour la création d'un nouvel accès sur la RD 979, dans le cadre du développement de la zone d'activités des Chaumets.

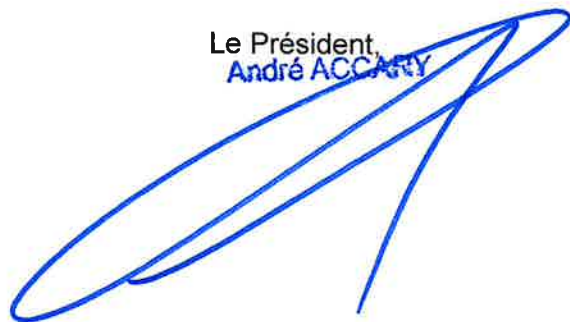
Après consultation des services concernés, cet accord ne vaut toutefois que pour cette zone et le Département n'est pas favorable à autoriser un second accès sur le domaine public routier départemental pour le reste des zones en UXa le long de la RD 979, contrairement à ce que suggère la nouvelle rédaction de l'article UX3.

Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir modifier la rédaction de cet article en conséquence.

Restant à disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
André ACCASTY

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the typed name.